

REUNION DE CONSEIL DU 7 AVRIL 2017

L'an deux mil dix sept, le vendredi 7 avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Farbus s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Jean François DEPRET, en suite de convocations en date du 31 mars 2017 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Gérard LEROY, absent excusé, et Pascale MATHISSART et Pascal HUMEZ, absents.

José DRANCOURT est désigné secrétaire de séance.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité. Il est procédé aux signatures du procès-verbal.

1) EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2016

Monsieur le Maire se retire pour l'examen du compte administratif 2016 dressé par ses soins. Monsieur Henri FLAMENT, Maire-Adjoint, commente à ses collègues le détail des comptes.

TABLEAU RECAPITULATIF VUE D'ENSEMBLE APRES COMPTE ADMINISTRATIF 2016

		DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) 2016	Section de fonctionnement	306 339.48	354 393.22	48 053.74
	Section d'investissement	128 353.05	91 458.44	- 36 894.61
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Section de fonctionnement		198 397.77	
	Section d'investissement (déficit)	37 557.00		
TOTAL Réalizations + Reports		472 249.79	644 249.43	248 797.77
RESTES A REALISER A reporter En N+1	Section de fonctionnement	0	0	
	Section d'investissement	8 100	0	
RESULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	306 339.48	552 790.99	246 451.51
	Section d'investissement	174 010.31	91 458.44	82 551.87
TOTAL CUMULÉ		480 349.79	644 249.43	163 899.64

Le Conseil Municipal,

- Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation, ni réserve.

- Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,
- Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

163 899.64 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).
82 551.87 € au compte 1068 (recette d'investissement)

2) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Pendant les échanges préalables au budget et afin de prévoir les crédits nécessaires à certaines dépenses il est évoqué plusieurs sujets :

- **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2017**

Les associations bénéficiant de subventions de la part de la Commune ont toutes eu un dossier complet à remplir. Toutes l'ont renvoyé dans les temps à Monsieur le Maire.

Après délibération, il est décidé d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2017 :

ASSOCIATION	SUBVENTION ACCORDEE
ANCIENS COMBATTANTS	100
POMPIERS	100
LE TEMPS DE VIVRE	0
CHASSE	300
COMITE DES FETES	2500
C.I.F	200
JUMELAGE	500
HARMONIE	300
COMMUNES RURALES	160
GARDES D'HONNEUR	100
FOULEES GOHELLANNES	750
TOTAL	5 010

En outre, Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame CAILLOUX, directrice de l'Ecole Kergomard qui sollicite une subvention pour aider aux différents projets culturels. Celle-ci est accordée, à l'unanimité, à hauteur de 150 Euros.

- **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Une simulation est présentée par Monsieur le Maire pour étudier la différence de recettes que représenterait une hausse d'impôts de 1%, 1,5%, 2% et 2,5%. Aucune augmentation n'a été votée depuis 2012.

Vu l'état 1259 de notification des taux d'imposition de 2017 de la taxe d'habitation et des taxes foncières bâti et non bâti communiqué par les services fiscaux,

Considérant la nécessité de consolider les marges financières de la collectivité, notamment son taux d'autofinancement, le conseil municipal s'inquiétant quant à de nouvelles diminutions sur les années à venir des différentes dotations et des répercussions qu'elles auront sur la fiscalité locale et le service public, tout en tenant compte d'un contexte économique et social difficile,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2017 de 1,00 % sur l'ensemble des taxes ;

Les nouveaux taux applicables sont :

taxe d'habitation	11.92 %
taxe sur le foncier bâti	19.84 %
taxe sur le foncier non-bâti	57.29 %

Des économies continuent d'être réalisées sur les dépenses d'investissement ; il convient notamment de remarquer que malgré une hausse constante des tarifs de l'électricité, les dépenses sont en baisse par rapport au budget précédent, générées principalement par les travaux de rénovation de l'éclairage

public ; les charges d'impression du journal communal vont sensiblement baisser également, car le Garenneau ne sera plus confié à une société d'impression mais effectué totalement en mairie.

Au vu des résultats de l'exercice 2016, le budget primitif 2017 est voté comme suit :

Recettes de fonctionnement 454 724.64 €uros dont 163 899.64 €uros de reprise d'excédent antérieur.

Dépenses de fonctionnement 454 724.64 €uros dont 70 000.00 €uros de virement à la section d'investissement.

Recettes d'investissement 153 871.15 €uros dont 70 000.00 €uros de prélèvement à la section de fonctionnement et 82 551.87 € d'excédent de fonctionnement capitalisé (1068)

Dépenses d'investissement 153 871.15 €uros prévus dont 38 500 € pour le remboursement du capital des emprunts et 32 819.28 € pour les dépenses d'équipement (rénovation éclairage public dernière tranche, changement adoucisseur lave-vaisselle, achat de nouvelles tables pour la salle polyvalente, diverses opérations non individualisées). Le déficit d'investissement reporté est de 74 451.87 €uros et les restes à réaliser s'élèvent quant à eux à 8 100.00 €uros (travaux réseau d'eaux pluviales).

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses et est adopté à l'unanimité.

3) ELECTIONS

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2017

Tours de permanences du 23 AVRIL
(1^{er} tour)

PRESIDENT : Jean François DEPRET

<u>08H00-10H30</u> Monique CAVILLON – Gérard LEROY- Hervé BROGNIART
<u>10H30-13H00</u> Henri FLAMENT – Nicolas VASSEUR – Marc CARIDROIT
<u>13H00-16 H 00</u> Philippe CANLER – Anne VISTICOT – Jean François DEPRET
<u>16H00-19H00</u> Sylvain MOREL – Christian LABY – José DRANCOURT

(2ème tour)

Dimanche 7 MAI 2017

PRESIDENT : Jean François DEPRET

<u>08H00-10H30</u> Monique CAVILLON – Jean François DEPRET – Anne VISTICOT
<u>10H30-13H00</u> Christian LABY – Pascale MATHISSART – Nicolas VASSEUR
<u>13H00-16H00</u> Henri FLAMENT – Sylvain MOREL – José DRANCOURT
<u>16H00-19H00</u> Philippe CANLER – Marc CARIDROIT – Gérard LEROY

QUESTIONS DIVERSES

CALCUL DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 4 avril 2014 fixant le montant des indemnités du Maire et des Adjoints.

Il informe le conseil municipal que depuis le 1^{er} janvier 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de 2 facteurs :

- l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction,
- la majoration de la valeur du point d'indice de fonction publique de 0.6 % au 1^{er} février 2017.

Les indemnités de fonction des élus devant être calculées en référence à l'indice brut terminal de la fonction publique, il demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- à compter du 1^{er} janvier 2017, l'indemnité de fonction du Maire prévue à l'article L2123-23 du CGCT fixée au taux maximal de 31 % de l'indice brut terminal est versée au Maire de FARBUS pour toute la durée de son mandat.
- à compter du 1^{er} janvier 2017, le montant de l'indemnité de fonction des adjoints prévu à l'article L2123-24 du CGCT fixé à 8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique est alloué aux adjoints pour toute la durée de leur mandat.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Direction Générale Pôle Technique de la Communauté Urbaine d'Arras l'informant que les travaux restant à réaliser pour les travaux sur le réseau d'eaux pluviales de la commune seront pris en charge par la C.U.A. dans le cadre de la compétence voirie.

Il donne ensuite lecture d'une invitation faite aux membres du conseil pour le mariage de Philippe CANLER le 17 juin prochain.

Henri FLAMENT informe ses collègues de l'avancement des lotissements « La Petite Prairie » et « Le Hameau ».

Philippe CANLER indique que les deux petites fenêtres des toilettes de la mairie ont été changées.

Onze érables ont été plantés à l'emplacement prévu.

Une rencontre entre Monsieur POMART de la C.U.A, Monsieur le Maire et Philippe CANLER. a eu lieu pour étudier les seconds comptages effectués par la C.U.A. dans la rue du 8 Mai. Quatre plaques avaient été installées du 20 mars minuit au 27 mars minuit ; la C.U.A va étudier les chiffres et faire une proposition.

Monique CAVILLON évoque la possibilité d'acheter des toiles cirées pour les tables lors de festivités plutôt que des nappes papier que l'on jette.

Christian LABY informe qu'il a contacté des entreprises pour estimer le coût d'une éventuelle insonorisation de la Salle Debailleul par le plafond. Il faudrait prévoir environ deux mille euros de fournitures.

Il signale également que lors des passages de la Commission de Sécurité dans les salles, cette dernière procède aussi au contrôle dans les cuisines. Or, la friteuse, pratiquement jamais utilisée (il faut 70 litres d'huile pour la faire fonctionner !), génère des frais ; ne serait-il pas judicieux de l'enlever et de la remplacer par un plan de travail plus utile et éventuellement l'ajout d'un four à micro-ondes ? La question va être étudiée.

Il explique enfin qu'il a découvert lors de la commémoration du week-end précédent qu'une commune canadienne possédait un canon allemand venant de FARBUS. Il s'agit de SAYABEC, une province de Québec dans la région du bas St Laurent. Cette commune agricole et forestière de 1864 habitants a érigé un « monument aux braves » avec un canon allemand « capturé » par le 27^{ème} bataillon des forces canadiennes le 9 avril 1917 à FARBUS. Ne serait-il pas intéressant d'essayer de correspondre avec ce village ?

Nicolas VASSEUR fait une synthèse rapide des commémorations qui ont eu lieu la semaine dernière. Beaucoup de personnes ont découvert ou redécouvert une part de l'histoire de FARBUS. Ce fut un évènement très collectif dont il a eu beaucoup de « remontées positives ». Il est important de perpétuer le devoir de mémoire. Il évoque la possibilité de prévoir une commémoration de la fin de la première guerre mondiale l'an prochain.

La séance est levée à 22 heures 15.

JEAN FRANÇOIS DEPRET

HENRI FLAMENT

PHILIPPE CANLER

SYLVAIN MOREL

CHRISTIAN LABY

MONIQUE CAVILLON

GERARD LEROY ABSENT

PASCAL HUMEZ ABSENT

PASCALE MATHISSART ABSENTE

JOSE DRANCOURT

MICHEL MASCIANTONIO

ANNE VISTICOT

MARC CARIDROIT

HERVE BROGNIART

NICOLAS VASSEUR